

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

DRONE UP ACADEMY

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Connaissances informatiques de base
(Internet, suite office,...)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Amener le stagiaire au niveau de compétences demandé par la DGAC dans le cadre de la formation pratique de télépilote professionnel de drone civil (préparation des vols, lecture de cartes, utilisation des machines selon les différents scénarii...) et préparer le stagiaire à l'examen du Certificat d'Aptitude Théorique de Télépilote de Drone de la DGAC.

Contenu et modalités d'organisation

A- Pratique (36h) Module A – 4,5h: Premières notions réglementaires (Cartes, Notam, zones...). Scenarii S1 S2 S3. Présentation matériel. Batteries (charge - stockage). TP : déclaration scénario S1. Facteur humain et checklists. Module B – 4,5h: Briefing des vols. Risques. Prise en main d'une machine. Vol sans vidéo. Debriefing. Module C – 4,5h : Les zones (CTR, CMA, Zones PRD). Lecture NOTAM, AZBA, SUP AIP. Vol en immersion. Vol sans contact visuel. Vol automatique. Vol autonome. Rappel sur les trois scénarii. TP : déclaration scénario S2. Checklists. La visite prévol. Altimétrie et hauteur de vol. Module D – 4,5h : Briefing des vols – évaluation des risques. Préparation du drone (charge...). Délimitation de la zone de décollage. Suivi de la prévol complète. Checklist avant vol sur drone, radio, et application de gestion vol. Vol sur drone dans les limites du S1. Mise en œuvre des procédures d'urgence automatiques. Debriefing. Module E – 4,5h : Importance de la DGAC. Obligations d'un exploitant professionnel. Composition du MAP. Assurances. Déclaration annuelle d'activité. REX. Les drones enregistrés pour l'activité professionnelle. Utilisation des outils internet pour la préparation d'une mission. Définition des points d'élévation. TP : déclaration scénario S3. QCM de révision. Module F – 4,5h : Préparation de vol S2. Briefing et analyse de risques. Préparation et mise en œuvre du vol. Débriefing. Module G - 4,5h : Préparation de vol S3 par l'élève. Briefing et analyse de risques de l'élève. Préparation et mise en œuvre du vol par l'élève. Debriefing. Rappel des notions de facteur humain. Module H - 4,5h : Révisions sur tout le programme pratique. QCM final. Revue des points obligatoires listés dans la réglementation. Correction et révisions sur les points le nécessitant. Questions/réponses personnalisées. __ B-Théorique (35h) Cours en ligne et QCM « adaptatifs ». __ C-Simulateur (40h) Vols sur simulateur professionnel.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00508526	du 11/09/2024 au 12/09/2025	Pompignac (33)	DRONE UP ACADEMY		Non éligible	